

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE LA

MORINIE

TOME XXXVI

(2^{ne} PARTIE)

STATISTIQUE FÉODALE

de l'Ancien Bailliage de Saint-Omer

TOME QUATRIÈME

(SUPPLÉMENT N-Z - TABLES)

~~~~~  
Doctrina investigando restituet.  
~~~~~



A SAINT-OMER, au Siège de la Société, 42 bis, Grande-Place.

M DCCC XXXVI

NOTES
pour servir à la
Statistique Féodale
*dans l'étendue de l'ancien Bailliage
et de l'Arrondissement actuel de*
SAINT-OMER

PAR

JUSTIN DE PAS

Secrétaire Général de la Société des Antiquaires de la Morinie

TOME QUATRIÈME

SUPPLÉMENT N-Z

ET

TABLE DES NOMS

SAINT-OMER

Imprimerie de l'INDÉPENDANT DU PAS-DE-CALAIS

1936

NOTES

pour servir à la

Statistique Féodale

dans l'étendue de l'ancien Bailliage

et de l'Arrondissement actuel de

SAINT-OMER

*Ce travail forme la deuxième partie du 36^e tome
des Mémoires
de la Société des Antiquaires de la Morinie.*

NOMS DE FIEFS

relevés

dans l'étendue de l'ancien Bailliage
et de l'Arrondissement actuel de Saint-Omer
avec indication de possesseurs
qui ont figuré dans leurs transmissions.



(SUPPLÉMENT — 2^e PARTIE)

NATTOY (Le)

Cf. p. 550.

1558. — Charles de la Viesville, sr du Nattoy, et damoiselle Béatrix de Hettrut, sa femme.

(Compte de l'Argentier de Saint-Omer 1557-1558,
f. 191 v^o.)

NEUF-FOSSÉ

(Cense de) à Saint-Folquin.

1720, 9 février. — Messire Francs-Hyacinte de Lannoy, comte de la Motterie, vend à Messre Michel de Woor-den, chev., vicomte de Langle, Chevalier d'Honneur au Parlement de Flandre, Grand Bailly des Etats de Lille... la cense du Neuf-Fossé, contenant 64 mesures $3/4$, 8 verges tant manoir amazé, bâtiments, pâtures, terres, scituée à St Folquin, occupée par Nicolas Petit, appartenante aud. vendeur du chef de ses anch(is)eurs, par partage avec le comte Beaurepaire, son frère..., tenue de divers sgrs en coterie.

Prix : 150 livres pour pot de vin.

Deniers principaux : 235 livres courans de chacune mesure.....

(Gros de Saint-Omer. Vente n^o 358.)

NEUFPRÉ

(Fief de) à Aire.

Le manuscrit II de Rebecque porte au f^o 93 r^o la note ci-après : « Un fief se consistant au droit du travers de la ville : fief du Neufpré. »

intéressant le territoire de la Motte Warnecque.

1621, 7 février. — ... Terre en le tille Faiel..., terroir de la Motte Warnecq.

(Gros de Saint-Omer. Vente n° 48.)

1693, 22 déc. — ... Terres à Warnecque..., en le tille Bauduin de Belval..., en le tille Isaacq..., vers soleil au chemin qui maisne de Forestel à Picquendal.

(Ibid. Vente n° 104.)

TILQUES

Cf. pp. 763-764.

Dans un dossier des archives de S^t Omer (dans les liasses de procès) : « procès de Pierre de Coppehem contre François Pigouche au sujet du fief de la Nieppe (commencement du 17^e siècle), une pièce porte cette mention :

« certain compte fait et rendu par Jean le Noir
« de la recepte et maniance de ladite sgrie de la
« Nieppe à *Madame de S^t Omer, dam^{le} de Tilques...* »

Or, il semble bien que les S^t Omer n'ont jamais été sgrs de Tilques ; il en est de cette mention comme de celles citées pp. 763-764 ; lad^{le} dame de S^t Omer ayant été, au milieu du quinzième siècle, dame de la Jumelle et de la Nieppe en Tilques, aura pu être dénommée dame de Tilques en partie ; mais il ne peut s'agir ici de la sgrie de Tilques proprement dite.

Fiefs sur Tilques : Bereuil, Bouvelle (le), Créseques (Manoir de), Cressonnière (la), Ecou, Hanneboque, Jumelle² (Quint de la).

TIREMANDE (La)

à Ligny-les-Aire (Enclave du Boulonnais en Artois).
Cf. p. 764.

1634. — Anne Le Fèvre d'Aubromez, v^{ve} de François du Fresnoy. — Auparavant, dam^{le} Marie Morel, dame de Tillemande et « pruvosté de Ligny », première femme de Charles Le Fèvre d'Aubromez et mère de ladite Anne.

(Epigr. du Pas-de-Calais, T. VII. Epigraphie ancienne d'Arras, fasc. 2, pp. 607-608.)

Saint-Omer-Morbecque : Hurillon, Renty (fief de) à Blessy, Tilques¹, fief Jehan de Saint-Omer².

Saint-Omer-Wallon-Capelle : Triegal-le-Grand (p. 771).

Sandelin : Acquembronne, Bon Millie, Campagne (en Lumbres), Carlewicq (Carluicq), Cornucamp, Court d'Aire, Delettes, Diéval, Dyéval (*alias* Picquendal), Hahnesart, Hunctun, Mametz, Martinet, Personnat, Plouy-les-Remilly, Relingues, Samblethun, Wachin, Wilbedingue.

Sarcus (de) : Maubus.

Sarra (de) : Chastelet.

Saubruicq (de) : Fermel (Quint du).

Sauvage : Espinchem.

Saveuse : Tannay.

Schächt : Lacqueminette, Lillette.

Schotté : Coulomby.

Scotté : Berthem.

Seghin : Fol pensé.

Segond : Petit Maretz, Wittes (Travers de).

Sempy (de) : Difques en Boisdingham, Molinet (Moulin du).

Senarpont (de) : Bambecque.

Sepinghem (de) : Quercamp, Ramesdale, Rippemont.

Senlecques (de) : Carluicq (en Delettes).

Soine : Haye, Heuringhem.

Spinola : Audrehem.

Stapens (de) : Haye (La).

Taffin : Lian.

Tampère : Hamel (en Clerques).

Tartaire : Mairie de Bilques.

Taurines (de) : Grosmont de Scemalbreucq, Wicqs (les).

Taverne : Franche Rue, Montdhiver.

Tellier : Cornet.

Ternant (de) : Brugnobois.

Thelier : Prévôté d'Elnes.

1. Dans un dossier des archives de Saint-Omer, un mémoire d'un procès de Pierre de Coppchem contre François Pigouche au sujet du fief de la Nieppe (commencement du 17^e siècle) porte cette mention : « ... certain compte fait et rendu par Jean le Noir de la recepte et « maniance de ladite sgrie de la Nieppe à Madame de St Omer, « dam^{le} de Tilques... » Mais les St Omer n'ont jamais eu la sgrie de Tilques : il en est de cette mention comme de celles citées pp. 763-764 : la dam^{le} de St Omer ayant été au milieu du 15^e siècle, dame de la Junelle et de la Nieppe en Tilques, aura pu être dénommée dame de Tilques en partie.

2. 1304. Compte de Jakemes le Muisnes, bailli de Saint-Omer (Arch. du Pas-de-Calais, Série A, Invt^r sommaire A. 198) : « Fief mon- « sgr Jehan de St Omer qu'il tient de Mons^r le Conte en fief : c'est « assav. tout le pois de toutes marchandises de le vile de St Omer et « c. s. que le hale de St O. li doit... terres à Tatinghem et Werdreke. »